

Demande d'utilisation d'équipements sportifs
pour les entraînements réguliers en :
Gymnases, Stades, René Tys, Piscines et Patinoires

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Quelle que soit la nature de l'équipement demandé, les documents ci-dessous devront **obligatoirement** être transmis :

- La dernière version des statuts de l'association, mis à jour
- Votre certificat d'inscription au répertoire des entreprises et des établissements (INSEE) mis à jour
- La composition du bureau
- Le dernier compte rendu de l'Assemblée Générale
- L'attestation d'assurance en cours de validité (*à renouveler en cours d'année selon la date d'échéance*)

En cas de transmission de deux dossiers distincts de demande d'utilisation d'équipements sportifs, à savoir un pour les gymnases/stades/René Tys et un pour les piscines/patinoires, les éléments ci-dessus ne devront être transmis qu'une seule fois à :

plateforme-reservations.sports@reims.fr